

Ville de Béthune



## CONSUMMATION

# Un reliquat de 500 colis des aînés redistribués aux étudiants béthunois en situation de précarité

Publié le 30 avril 2021

Courant décembre 2020, la Ville de Béthune avait procédé à la distribution de colis de fin d'année aux aînés béthunois. Au total, 1 500 colis ont été distribués. Pour rappel, ces colis étaient composés de produits locaux (sucrés et salés).



SOURD OU MALENT



1 CLIC

Suite à cette opération, il restait un reliquat de 500 colis, qui n'ont pas été délivrés pour de multiples raisons : souhait du bénéficiaire d'en faire profiter une autre personne, déménagement, décès...

L'équipe municipale a souhaité redistribuer ces denrées aux étudiants béthunois en situation de précarité, fortement touchés par la crise sanitaire :

- > Perte d'emplois étudiants
- > Baisse de la solidarité familiale (parents eux-mêmes impactés)
- > Isolement : enseignement en distanciel, baisse des activités sociales, culturelles et de loisirs.

À Béthune, pas moins de quatre-vingt étudiants sont inscrits à l'épicerie solidaire depuis le début de la crise sanitaire.

Les produits alimentaires contenus dans les **500 colis ont été préparés par les jeunes d'Unis-Cité** ont été distribués par des élus municipaux jeudi 29 avril à l'épicerie solidaire, rue de Schwerte, et vendredi 30 avril sur le parking de l'Université d'Artois, rue de l'Université à Béthune, sur le stand du Lions Club.